



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2024

### DELIBERATION

N° 149/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

### OBJET :

Attribution du marché de travaux relatif à la réhabilitation de l'église Notre-Dame des Grâces

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André IPERT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Jean-Louis TAYLOR, Conseiller Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la Commande publique ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence fixant la date limite de réception des offres du marché de travaux ;

Monsieur Jean-Louis TAYLOR propose d'attribuer comme suit le marché de travaux pour la réhabilitation de l'église Notre-Dame des Grâces :

- Lot n° 1 « Fondations / RSO » attribué à l'entreprise TRIMARCO pour un montant de 124 650 € HT.

- Lot n° 2 « Maçonnerie / Charpente / Couverture en lauzes » attribué à l'entreprise A CHAUX ET SABLE pour un montant de 144 441,48 € HT pour la tranche ferme et de 264 914,03 € HT pour la tranche optionnelle.
- Lot n° 3 « Restauration de décors peints » attribué à l'entreprise SMBR pour un montant de 17 573,04 € HT pour la tranche ferme et de 54 272,89 € HT pour la tranche optionnelle.
- Lot n° 4 « Menuiserie » attribué à l'entreprise LANTERI pour un montant de 12 390 € HT.

Pour un montant total de 299 054,52 € HT pour la tranche ferme et de 319 186,92 € HT pour la tranche optionnelle. Le montant total est de 618 240 € HT.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À 17 voix pour et 2 abstentions (Colette BENOUAHAB et André IPERT),

**APPROUVE** l'attribution du marché de travaux ci-dessus proposée.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à signer les marchés correspondants avec les entreprises suscitées, ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN